

Bretagne 2030

***Compte-rendu de la soirée-débat du 13
novembre 2013 à Carhaix***

Réunion n°5

La soirée-débat organisée à Carhaix (Espace Glenmor) le 13 novembre 2013 de 18H30 à 21H dans le cadre de la démarche Bretagne 2030 a réuni une quarantaine de participants.

Il s'agissait de la 7^{ème} réunion, 14 réunions-débats étant programmées.

Ci-dessous sont resituées les réflexions collectives des participants.

1. RAPPEL DE LA DEMARCHE BRETAGNE 2030

Bretagne 2030 est une démarche lancée par le Conseil régional de Bretagne qui propose à toutes les Bretonnes et tous les Bretons, et plus largement à tous ceux qui aiment la Bretagne, de définir le visage qu'ils lui souhaitent en 2030.

Il s'agit d'une démarche de réflexion collective, de concertation prospective qui contribue à l'élaboration d'une vision partagée de la Bretagne en 2030.

Bretagne 2030 ne cherche pas à prédire l'avenir mais à le dessiner, à formuler des souhaits et des attentes et à explorer des pistes.

La démarche engagée invite ainsi à penser l'avenir pour ne pas le subir, à formuler des valeurs et des aspirations collectives, pour ne pas dériver vers des situations non souhaitées et pour être en capacité de résister aux évolutions non souhaitables.

Ces cinq thèmes couvrent les grands champs de réflexion pour l'avenir.



Quelques questions sont posées pour susciter la discussion. Elles reflètent les préoccupations majeures exprimées par les Bretons et les représentants de la Bretagne, ses partenaires, ses visiteurs,.... Les plaquettes thématiques, distribuées en réunion sont disponibles dans la rubrique « projet » du site bretagne2030.jenparle.net.

2. L'INTRODUCTION DE LA SOIREE-DEBAT

Trois conseillers régionaux ont participé à la séance : Anne Troalen, Jean-Michel Le Boulanger et Pierre Pouliquen.

Jean-Michel Le Boulanger, vice-président chargé de la culture et des pratiques culturelles a ouvert la soirée. Il a remercié les participants pour leur présence et a rappelé l'aspect innovant de cette démarche, nécessaire pour la région car « gérer c'est prévoir ».

Il a mis en évidence un élément transversal aux 5 thèmes présentés ce soir : pour qu'on puisse parler de la Bretagne en 2030, il faut qu'il y ait une Bretagne. Il convient donc d'identifier et de valoriser des singularités, celles qui ont permis de construire cette aventure collective.

En 1835, Emile Souvestre a écrit l'ouvrage « Les derniers Bretons » : à l'époque, l'arrivée de l'industrie faisait craindre la fin des Bretons. Un siècle après, Marc Jacob a écrit « Le train est arrivé, la voiture est arrivée, le rouge à lèvres est arrivé et la Bretagne est toujours la Bretagne ». On pourrait tenir ces mêmes propos aujourd'hui avec la mondialisation, internet... mais la Bretagne est toujours la Bretagne.

Et en 2030, qu'en sera-t-il ? Jean-Michel Boulanger considère que la Bretagne ne devra pas être réduite à un « autocollant sur les voitures », à une seule image.

Il a terminé en estimant que l'exercice proposé - tenter d'imaginer la Bretagne en 2030- est difficile, original, participatif et singulier. Et

il a précisé que ce n'est pas la Région qui vient dire ce qu'elle imagine pour l'avenir : les élus invitent les Bretons à engager cette réflexion.

Demain, cette matière déjà très riche, sera incluse dans les réflexions de la Région. La puissance publique doit répondre aux crises de l'immédiat mais il faut aussi prévoir l'avenir.

3. RESTITUTION DES REFLEXIONS COLLECTIVES DES PARTICIPANTS

Les participants ont travaillé sur chacun des 5 thèmes (cf. le schéma page 2) qui structurent la réflexion. Ils étaient répartis par tables et la synthèse de chaque groupe a été restituée en séance plénière, permettant ainsi à tous les participants de réagir et de s'exprimer sur l'ensemble des thèmes. Chaque synthèse était structurée autour des deux questions suivantes : « Quels sont les points à particulièrement développer ou à inventer d'ici 2030 ? » et « Qu'est-ce qui serait absolument à éviter en 2030 ? ».

3.1. LA BRETAGNE GRANDE REGION MARITIME EUROPEENNE EN 2030 : FANTASME OU REALITE ?

Les participants de la table ont tout d'abord exprimé leur surprise de devoir parler de la mer en tant que « terriens », Carhaix étant assez loin des côtes.

Selon eux, la mer est un atout majeur pour la Bretagne. En 2030, il leur a semblé que la Bretagne pouvait être leader dans trois domaines :

- Les énergies renouvelables : l'hydrolien, l'éolien, et d'autres techniques à inventer ; la Bretagne a des atouts à valoriser qu'il ne faut pas rater.
- La biotechnologie est un domaine dans lequel la Bretagne peut investir dans la recherche.

- Les activités et infrastructures portuaires, notamment le développement du fret afin que la Bretagne puisse développer les exportations.

Le développement de ces nouvelles activités doit permettre de créer de l'emploi local et surtout favoriser l'intérieur des terres. Ces activités ne doivent pas pour autant faire oublier les atouts existants dans le domaine maritime comme la pêche et le tourisme.

Il est également nécessaire, selon eux, de développer l'enseignement supérieur dans ces domaines afin de « fixer la matière grise » localement.

Il convient également d'éviter la surpopulation sur les franges du littoral.

Un participant a indiqué être au départ un « maritime », à présent « exilé » dans les terres. Selon lui, le potentiel maritime de la Bretagne est important notamment par la taille du littoral. Il a ajouté l'importance de l'activité nautique. Par exemple, Douarnenez a su développer cette activité avec, notamment, un pôle « voiles ». Cela permet à la région de se faire connaître, non plus seulement pour son image maritime passée, mais aussi en revalorisant ses activités traditionnelles : activités sportives, constructions navales,.... Il considère par ailleurs que le tourisme doit être développé sur le littoral mais aussi dans les terres. Ce sont des atouts qui doivent profiter au rayonnement de la Bretagne.

Un autre participant a rappelé l'importance du pôle de recherche de Brest dans le domaine maritime, leader européen, qui se dispute cette appellation avec Nantes et Saint Nazaire. Mais il a

considéré que Brest, dans la « course de la métropolisation », voit son pôle fragilisé.

Une participante a indiqué l'existence du développement des alicaments : tout ce qui est issu du milieu marin est très riche en magnésium, en iode, ... certains laboratoires bretons travaillent ces produits au niveau pharmaceutique mais ne pourraient-ils pas les travailler comme aliments ? Elle s'est interrogée sur la capacité du centre de la Bretagne à transformé les produits de la mer.

3.2. LA BRETAGNE EN 2030, MODELE DE COHESION SOCIALE OU SOCIETE ECLATEE ?

Les participants de la table ont proposé les points suivants à développer pour 2030 :

- Une société bilingue, voire trilingue avec le gallo : intégrer le breton dans la vie publique.
- 800 000 nouveaux habitants d'ici 2040 : il s'agit de bien les connaître pour bien les accueillir, et pour cela il convient de conserver notre singularité et d'avoir de l'emploi pour tous.
- Préserver et développer le tissu des villes moyennes pour un territoire équilibré ; il s'agit d'une condition pour qu'existe une réelle cohésion sociale.
- Obtenir le droit à l'expérimentation : la Bretagne a fait des propositions à l'Etat sur le schéma de régionalisation mais il n'y a pas eu de suite donnée.

- Conserver l'importance du bénévolat : l'encourager et l'accompagner afin de conserver la cohésion sociale.
- Intégrer nos valeurs bretonnes à la modernité.

Concernant les points à éviter, ce groupe a identifié les points suivants :

- Eviter le vide (emploi, offres de soins), surtout en centre Bretagne.
- Eviter de perdre notre identité bretonne en anticipant le risque que l'accueil de 800 000 habitants dilue cette identité.
- Eviter l'individualisme.
- Eviter la coquille vide : l'axe Châteaulin/Merdrignac au détriment d'un renforcement de l'axe Rennes/Nantes.
- Ne pas être un territoire abandonné, une « réserve ».

Une participante a souhaité revenir sur le chiffre des 800 000 nouveaux habitants : doit-on présumer qu'ils vont tous venir d'ailleurs et ne pas naître ici ?

François-Nicolas Sourdat, Adjoint au directeur général à la Région Bretagne a indiqué que ces chiffres sont issus de travaux de projection de l'INSEE. Ce sont donc des chiffres estimatifs en lien avec une croissance considérable de la Bretagne sur les vingt dernières années, d'abord par le solde

naturel, mais en majorité par les migrations, qu'elle soit proche, nationale ou même internationale. D'ici 2040, le solde naturel va continuer à être positif durant la première moitié de la période et redeviendrait négatif dans la deuxième partie de la période. Ce retournement démographique sera différent selon les endroits : il resterait positif en Ille-et-Vilaine notamment et commencerait à être négatif d'abord par les côtes d'Armor puis par le Finistère.

Un participant a indiqué que sa crainte portait sur l'arrivée massive des retraités, avec pour conséquence un départ des jeunes qui n'ont pas les moyens de rester, notamment sur le littoral. Selon lui, il ne faudrait pas que la Bretagne devienne une nouvelle Côte d'Azur avec une grande majorité de retraités. Il existe à l'étranger des plans de sauvegarde, comme en Finlande, qui permettent de protéger le caractère linguistique et le patrimoine foncier réservé en priorité aux habitants de longue date, sans pour autant rejeter l'Autre.

Une participante a indiqué la nécessité de veiller à la mixité sociale : aujourd'hui elle est fragilisée, notamment par la pression de l'immobilier qui crée des ségrégations.

3.3. LA BRETAGNE EN 2030, UNE REGION PROSPERE : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE PERFORMANT ET ENDOGENE ?

Les participants de la table ont insisté sur le besoin d'équilibrer la Bretagne pour une répartition uniforme, ce qui renvoie selon eux au

développement des infrastructures de transports (LGV et N164). Il s'agit par cela d'éviter de délaissier des bassins de production, notamment au niveau de l'axe central. Plusieurs pistes ont été proposées :

- Garder la valeur ajoutée au niveau du bassin de production et favoriser les circuits courts.
- Conserver le pouvoir de décision au niveau du territoire, avec des PME ou des grands groupes, tout en mentionnant qu'en s'alliant avec des grands groupes, le territoire perd une partie de son autonomie.
- Augmenter l'intégration au sein des filières avec une logique de producteurs qui peuvent être, à petite échelle, des transformateurs et des revendeurs : s'appuyer sur différents marchés permet de ne pas être en monoproduction et de réagir, en cas de concurrence, loyale ou non, venue de l'extérieur.
- Etablir un lien entre le tourisme et l'économie locale avec, par exemple, des circuits touristiques autour de produits locaux ou de territoires proches.
- Développer la connaissance des différents organismes publics : par exemple, le Télégramme a réalisé un article sur le CESER (Conseil économique, social et environnemental régional); or, peu de gens connaissent son existence. Ils se sont par ailleurs interrogés sur l'opportunité de limiter le nombre de ces institutions et collectivités, en

élargissant par exemple leurs missions et en facilitant leur visibilité et lisibilité par le grand public.

- S'assurer que les étudiants, à la sortie des études, puissent avoir une connaissance fine des opportunités d'emploi sur le territoire.
- Eviter que le bénévolat ne mette parfois le commerce en difficulté par une concurrence déloyale. S'assurer que les deux cohabitent sans se faire concurrence.

Une participante a indiqué être une ancienne professionnelle du tourisme. Elle témoigne que parfois, la prévention contre le tourisme de masse est tellement forte en Bretagne que l'on peut constater une désorganisation vis-à-vis d'éventuelles opportunités de développement économique. Une réflexion devrait donc être menée sur ce que la Bretagne pourrait développer en termes d'accueil touristique : les infrastructures, les prestations...

Un participant de la table a insisté sur l'importance de la production locale qui peut se retrouver dans le tourisme. Les professionnels du tourisme ont effectivement des capacités à valoriser les productions locales et le territoire (ex : une crêperie qui valoriserait les produits locaux).

Un participant s'est dit marqué par le manque de managers ou « capitaines d'industries » qui n'ont pas su valoriser le travail des agriculteurs. Il aurait peut-être fallu aller chercher des compétences ailleurs. Les défaillances d'entreprises locales sont en partie causées par ces compétences insuffisantes.

3.4. LA BRETAGNE EN 2030, LA PERFORMANCE TERRITORIALE FONDEE SUR SON EQUITE : UTOPIE OU REALITE ?

Deux groupes ont exploré ce thème. Le premier groupe a formulé les remarques et propositions suivantes :

- A propos du périmètre géographique, la Bretagne devrait passer à 5 départements pour avoir une plus grande visibilité et une force politique renforcée au niveau européen.
- Concernant l'institutionnel, ils se sont dits favorables à davantage d'expérimentation et de décentralisation avec un budget régional plus important qu'aujourd'hui.
- En matière de déplacements : privilégier un maillage plus fort au sein de la Bretagne, notamment entre les villes moyennes et les plus grandes.
- Revitaliser les centres bourgs au niveau démographique et économique, avec des outils et des moyens.
- Maintenir les terres agricoles pour le développement économique, notamment en réglementant le foncier agricole par rapport à la spéculation immobilière.
- Eviter une hyper métropolisation qui pourrait nuire à ce maillage des villes moyennes, notamment en centre Bretagne.

Le deuxième groupe de participants ayant travaillé sur ce thème de l'organisation territoriale s'est d'abord interrogé sur la pertinence du modèle actuel de production de masse : il est selon eux arrivé dans l'impasse. Il s'agit désormais de privilégier la qualité de vie et la consommation alternative (AMAP, COOP,...). Les pistes suivantes ont été présentées :

- Conforter les communautés de commune pour assurer de bons services publics, notamment les crèches, les associations, l'aide sociale, la communication... et s'en servir comme un atout pour attirer la population dans les villes moyennes.
- Conforter les villes moyennes, réelle richesse pour la Bretagne.
- Développer la mobilité notamment via le haut débit et les transports en centre Bretagne, qui a un besoin crucial de moyens de communication.
- Les participants se sont interrogés sur la LGV : va-t-elle desservir le centre Bretagne ou simplement Rennes et Nantes, avec pour effet de privilégier uniquement les métropoles ?
- Avoir un centre de décision local pour attirer les emplois qualifiés : la qualité de vie attirera une main d'œuvre qualifiée qui manque en centre Bretagne. Les jeunes issus du centre Bretagne aimeraient pouvoir créer leur entreprise ou trouver des postes qualifiés mais les conditions ne sont pas réunies.

- Privilégier les petites structures aux grandes entreprises, via un maillage de PME. Le contexte actuel montre l'importance de ces PME.
- Mieux représenter le centre Bretagne au niveau politique : ne pas s'appuyer seulement sur le nombre de communes et d'habitants mais aussi sur la taille du territoire.

Une participante de la table s'est demandé pourquoi il n'y avait pas de MIN (Marché d'Intérêt National) en Bretagne.

Un participant lui a indiqué qu'il y a un MIN à Nantes, surtout connu pour le commerce de fruits importés des Antilles et des produits de la mer.

Une autre participante de la table a rappelé que la Bretagne, lors de périodes de fort développement économique, a développé le lin. Elle s'est ainsi interrogée, pour 2030, sur la capacité de la Bretagne à créer de nouvelles bases pour développer le lin comme matière première à destination de nouveaux produits innovants. Les Normands le font, pourquoi par la Bretagne ?

Un participant a indiqué se souvenir de la forte production dans le pays du Léon mais aussi du travail très pénible de sa production. **Plusieurs participants** ont indiqué que la production était aujourd'hui totalement mécanisée.

Un participant a noté la chance de la Bretagne d'avoir des territoires avec une vie culturelle et économique relativement importante et bien définie. Il lui apparaît important de donner du

pouvoir aux institutions locales pour un meilleur aménagement de la Bretagne.

3.5. LA BRETAGNE EN 2030 DANS LE MONDE : REGION MARGINALISEE OU ACTEUR RECONNU ?

Les participants de la table ont indiqué avoir travaillé sur trois grands axes, sur lesquels ils ont formulé des propositions :

Concernant le développement économique :

- Poursuivre le développement maritime afin que la Bretagne, grâce à ses ports, devienne une porte d'entrée plutôt qu'une « périphérie ».
- Continuer les investissements dans la recherche, mais aussi sur l'application de ces travaux de recherche, domaine où elle semble moins performante.
- Diversifier les industries agroalimentaires : davantage de valeur ajoutée dans les produits.
- Eviter que la Bretagne ne devienne qu'un univers de villégiature avec une population plutôt retraitée et aisée sur le littoral, au détriment des populations plus jeunes.
- Poursuivre le développement du très haut débit afin de favoriser le développement de la Bretagne y compris en terre rurale.

Concernant le périmètre :

- La Bretagne ne devrait-elle pas s'élargir pour peser davantage ? Développer des partenariats avec d'autres régions.
- Si la Bretagne intègre Nantes, n'y a-t-il pas un risque d'un tableau « Rennes-Nantes et le désert breton » ?
- Ils ont également évoqué le droit à l'expérimentation.
- Valoriser les territoires de projets tels que les Pays, points forts de la Bretagne.

Concernant l'identité :

- La Bretagne a une forte culture reconnue en Europe et dans le monde : s'en saisir comme atout, le développer, s'ouvrir à l'Autre,...
- Diffuser cette identité via les réseaux sociaux, via des coopérations avec d'autres cultures européennes ou mondiales,... afin que la culture bretonne s'enrichisse, continue à évoluer et ne repose pas que sur le passé « folklorique ».
- Poursuivre dans la valorisation des produits bretons, via des labels.
- Renforcer le lobbying breton à Bruxelles.

4. CONCLUSION

Jean-Michel Le Boulanger, vice-président chargé de la culture et des pratiques culturelles, a remercié les participants pour cet exercice de prospective difficile. Après avoir entendu l'ensemble des contributions, il a identifié 4 aspects transversaux :

- **L'équité et l'homogénéité du territoire**, avec la question du maillage des villes moyennes, la présence universitaire, l'économie locale et les circuits courts, la proximité des centres de décisions,... Cet aspect est également posé avec la problématique de la séparation entre le littoral et les terres.
- **Les flux et les réseaux** : le maillage et la communication qui assurent la fluidité dans le territoire.
- **La question institutionnelle** : la décentralisation, l'expérimentation, le pouvoir local, l'échelle d'une Bretagne à 5 départements,...et la question du budget alloué aux institutions locales.
- **La question des singularités et de l'identité** comme richesse en interne et comme outil de rayonnement de la Bretagne à l'extérieur.

Ces quatre grands thèmes transversaux nourrissent la démarche. Il invite l'ensemble des participants à poursuivre les débats sur le site bretagne2030.jenparle.net. Il a conclu en déclarant que pour les élus de la Région, l'aventure commence, à partir de cette démarche participative, pour bâtir les projets de demain.